1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdscirkanc150
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdscirkanc150
Company	TOTAL BELGIUM
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdscirkanc150**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdscirkanc150

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdscirkanc150**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TOTAL BELGIUM
État physique	liquide
Forme	liquide visqueux (huile minérale)
pH	Non applicable
Usage	Huile de mouvement et graissage perdu.
Date FDS	2019-08-30

La FDS date du 2019-08-30. Elle a donc 7 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : non réglementé
- RID : non réglementé
- ADN : non réglementé
- IMDG : non réglementé
- IATA : non réglementé

- UN : -

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Laver immédiatement à l’eau et au savon en retirant les vêtements contaminés et les chaussures.
• Nettoyer les vêtements contaminés avant réutilisation.
• Éviter les jets à haute pression qui peuvent endommager la peau.
• Transporter immédiatement la victime à l’hôpital.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment à l’eau.
• Après un premier rinçage, enlever toute lentille de contact puis continuer le rinçage pendant au moins 15 min.
• Maintenir l’œil bien ouvert durant tout le rinçage.

ingestion : • Nettoyer la bouche avec de l’eau.
• NE PAS faire vomir.
• Ne jamais donner quoi-que-soit à une personne inconsciente.
• Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

inhalation : • Évacuer la victime vers un air frais.
• Laisser la personne reposer dans une position confortable pour respirer.
• En cas d’arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériaux : caoutchouc fluoré ou nitrile. • Normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection indiquée : 480 minutes (8 heures). • Épaisseur minimale : 0,38 mm.
Yeux	Lunettes / protections latérales • Protection des yeux en cas d'éclaboussures. • Norme : EN 166 (lunettes de sécurité avec protection latérale).
Peau	Gants • Matériaux : caoutchouc fluoré ou nitrile. • Normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection indiquée : 480 minutes (8 heures). • Épaisseur minimale : 0,38 mm.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Pas de protection respiratoire requise dans les conditions normales d'utilisation. • En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, porter un appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules conforme à EN 14387 (type A/P1).

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
	• Attention : durée d’usage limitée ; respecter strictement les instructions du fabricant et la réglementation.
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Porter des vêtements de protection appropriés, manches longues. • Type 4/6 (conforme aux normes EN 420/EN 374). • Chaussures ou bottes de sécurité à porter également.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. - Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. - Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. - Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation ; se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. - Nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. - Ne pas utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. - Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. - Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions pour un stockage sûr : - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux. - Stocker dans un bac de rétention. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Préférer conserver dans l'emballage d'origine ; si changement d'emballage, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. - Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). - Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (ex. rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. - Stocker à température ambiante. - Protéger de l'humidité. Incompatibilités : - À tenir à l'écart des oxydants forts.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Huile de mouvement et graissage perdu.